

Protéger la ressource en eau : 17 producteurs d'eau potable Gersois se fédèrent



Protéger la ressource en eau : 17 producteurs d'eau potable Gersois se fédèrent

Dans le département du Gers, 17 PRPDE (Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau) ont décidé de s'unir pour protéger la qualité de l'eau en élaborant une démarche collective historique à cette échelle. Ce projet vise entre autres à endiguer l'impact des pollutions diffuses et à améliorer ainsi la qualité des eaux brutes. Une convention d'entente intercommunale a été signée le 18 décembre 2024, marquant le lancement d'une initiative à long terme pour assurer l'approvisionnement en eau potable.

Contexte

La production d'eau potable dans le Gers est assurée par 20 PRPDE, qui gèrent plusieurs points de captage pour approvisionner les abonnés Gersois. À la suite des recommandations émises par la Direction Générale de la Santé et l'ANSES (Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire), 18 de ces PRPDE avaient été mises en demeure en 2021 pour mettre en place des actions visant à protéger leurs ressources en eaux, en particulier contre les risques liés aux pollutions diffuses, telles que les nitrates et les pesticides.

Un projet collaboratif pour protéger les points de captages

Pour répondre à cet enjeu, TRIGONE, la Communauté d'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne, les SMAEP d'Aubiet-Marsan et de Condom-Caussens, le SERF, les SIAEP du Lectourois, de Mirande, d'Auch-Sud, de Masseube, de Dému, de Toujouse-Monguilhem-Mormès, de Loubédat-Sion, le SAEP de l'Arrats et de la Gimone, la commune de l'Isle-Jourdain, le SIEBAG, le SETA et le SAT32 se fédèrent pour mettre en œuvre une démarche collective de prévention et de restauration de la qualité des eaux brutes, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, ainsi que du Conseil Départemental du Gers et en collaboration avec les Services de l'État, la FREDON Occitanie et le GIP-LIA. Conscients de la nécessité de mutualiser leurs ressources et d'œuvrer sur un périmètre cohérent, ces acteurs ont opté pour la création d'une convention d'entente intercommunale.

Cette initiative, s'inscrivant dans une démarche préventive, a pour objectifs principaux de mener des études communes visant à définir les périmètres d'action et réaliser des diagnostics des pressions afin d'identifier les sources de pollution. À partir de ces résultats, des plans d'actions adaptés seront élaborés pour protéger et restaurer la qualité de l'eau des captages concernés.

Une initiative sur le long terme

Cette initiative s'inscrit dans une démarche collaborative avec entre autres le monde agricole et prévoit plusieurs phases d'action :

- Phase 1 : 2024

Mise en place de la gouvernance et préparation des études.

Cette étape du projet a été marquée par la signature de la convention, mercredi 18 décembre, en présence de tous les acteurs concernés, et par l'élection du Président Mr Jean-Paul FORMENT, Vice-Président de TRIGONE, une étape clé pour assurer une coordination efficace du projet.

- Phase 2 : 2025-2027

- Phase 3 : 2027

À travers cette initiative conséquente par son ampleur, une très large majorité des PRPDE du département du Gers se fédèrent et prennent des mesures concrètes pour garantir l'approvisionnement en eau potable, en associant toutes les parties prenantes dans un cadre collaboratif.

À propos de Trigone

Créé en 2001, TRIGONE est un syndicat mixte public qui rassemble des collectivités et des établissements publics : le Conseil Départemental du Gers, des syndicats de communes et le Grand Auch Cœur de Gascogne.

TRIGONE exerce trois compétences essentielles : les déchets, l'eau et l'assainissement.

Pour en savoir plus : www.trigone-gers.fr

